



Municipalité
de
1081 Montpreveyres

PREAVIS MUNICIPAL N° 3/2023

Demande de crédit extrabudgétaire de CHF 9'200.00 pour la réfection de la conduite de la source communale alimentant le bâtiment communal dit « rural » ECA no 83, parcelle 157

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Les travaux de ce préavis de demande de crédit extrabudgétaire (présenté et accepté au Conseil général du 16 juin 2022) n'ont pu être effectués en 2022. Le mandataire, l'entreprise Vioget, a été retardé par d'autres chantiers.

Comme le report de crédit d'une année sur l'autre n'est légalement pas autorisé, ce préavis est remis à l'ordre du jour du Conseil général du 16 mars 2023

Préambule

Dans le cadre du Plan directeur de la distribution d'eau (PDDE), la Municipalité est tenue à faciliter l'exploitation de son réseau d'eau dans toute situation et constituer un outil de planification évolutif et adaptable aux modifications de l'aménagement et de l'occupation du territoire, d'une part, à celles du réseau proprement dit d'autre part.

Dans cette planification, la conduite de la source communale entre le captage et la chambre de réunion sise parcelle 174 a été remplacée dans le courant de l'année 2012, car dans cette zone des fuites d'eau sont apparues dans le terrain.

Objectif

Le niveau d'eau du réservoir existant sis parcelle 157 reste constant et diminue fortement lors de la consommation de la source alimentant le bâtiment communal dit « rural ». De plus, à l'étiage, la parcelle présente à des endroits des taches de verdure.

Cette anomalie détermine des fuites d'eau sur la canalisation de la source reliant le réservoir existant à la chambre d'introduction d'eau sous l'appentis du rural (cf. plan annexé). Par conséquent, la Municipalité souhaite réaliser les travaux de réfection de cette conduite qui est en métal par le matériau en plastique PE.

Aspect financier

Travaux de l'entreprise Vioget		
Travaux de fouille, soit approximativement 170 m.	CHF	5'900.00
Fourniture et pose de tuyaux en PE	CHF	3'250.00

Montant de la demande de crédit extrabudgétaire (TTC)	CHF	9'200.00
		=====

Le montant de CHF 9'200.00 sera financé par la trésorerie courante et sera comptabilisé dans le compte de fonctionnement du budget annuel.

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous propose, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL GENERAL DE MONTPREVEYRES

- vu le préavis municipal n° 3/2023 présenté le 16 mars 2023,
- oui les rapports de la commission des finances chargée d'étudier cet objet,
- considérant que l'objet a été porté à l'ordre du jour,

accepte

- d'accorder à la Municipalité un crédit extrabudgétaire de CHF 9'200.00 pour la réalisation des travaux de réfection de la conduite de la source communale reliant le réservoir existant à la chambre d'introduction du bâtiment dit « rural »,
- d'admettre le mode de financement proposé

Approuvé en séance de Municipalité le 27 février 2023

Municipal responsable : M. Claude Küng

Au nom de la Municipalité
Le Syndic La Secrétaire



Philippe Thévoz *Vitalia Torny*

Philippe Thévoz Vitalia Torny



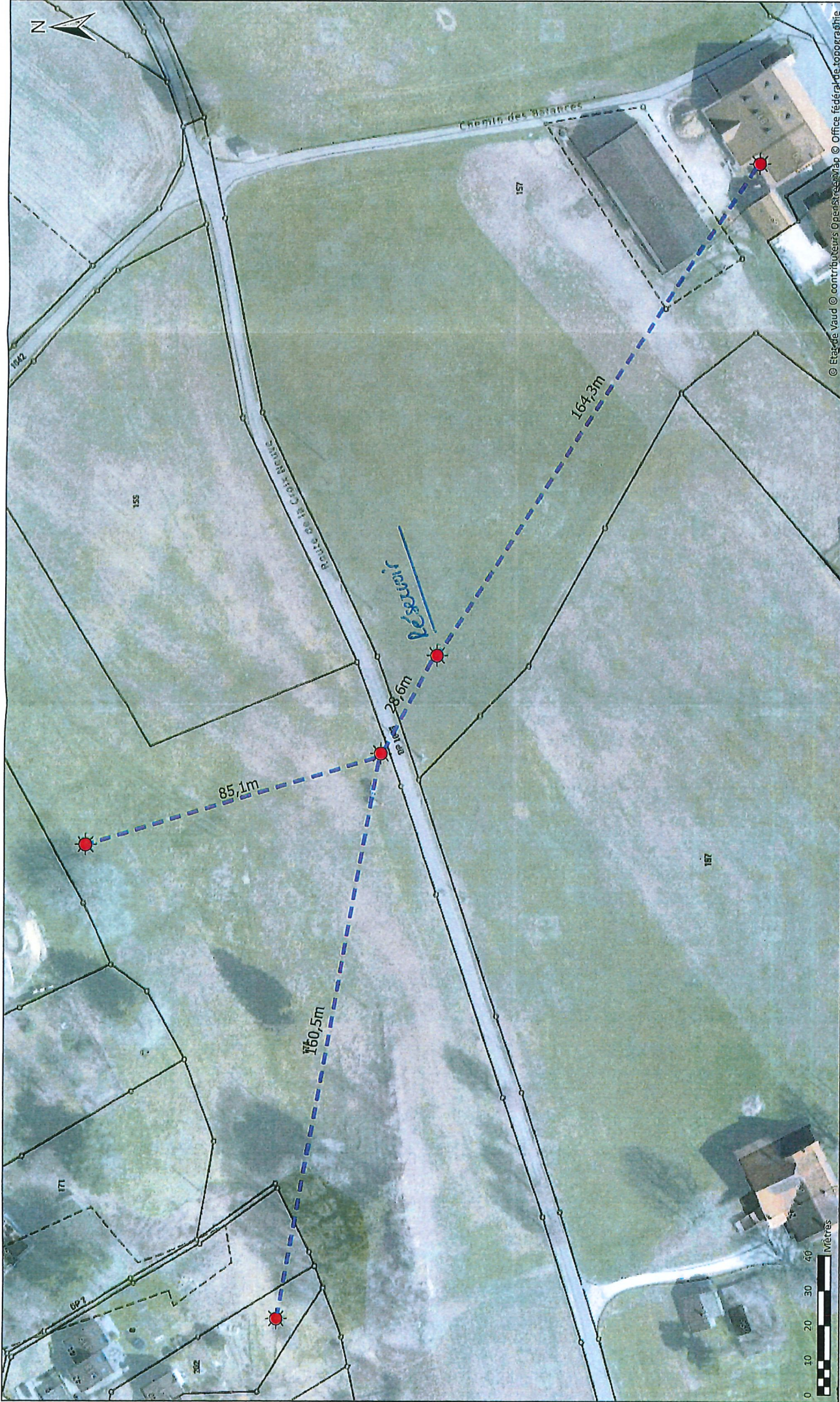
Commune de Montpreveyres
Plan de situation

15 mars 2021

Echelle 1 : 1 000

Source Balances (80m)

Rue du Village 10
1081 Montpreveyres VD
021 903 25 13
admin@montpreveyres.ch
<https://www.montpreveyres.ch/site/>



© Etat de Vaud © contributeurs OpenStreetMap © Office fédéral de topographie
Développé par
CEMETIC

Informations dépourvues de foi publique et sans garantie d'exactitude ni d'exhaustivité.
La mention sur les documents en terminant est à vérifier avec soin.